

**REUNION EXTRA- ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 4 juin 2018**

Le 4 juin deux mille dix-huit à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Laurent SOLER, Maire.

Il est procédé à l'appel nominal.

Présents : Mrs ADER Mathias, BOUCHER Stéphane, CORDIER Sylvain, DECHAMPS Michel, DURAND Yves-Michel, HOUSIER Cédric, MERAY Daniel, SOLER Laurent, TREGUIER Gaëtan, TURPIN Nicolas et Mmes BEURAIN Nathalie, LABARRE Katia, LAMME Sophie, LEREBOURG Emilie, RENARD Bénédicte.

Absents : aucun

M. Stéphane BOUCHER a été élu secrétaire.

**Ordre du jour :**

Délibération Atelier Municipal : aucun frais de pénalité pour toutes les entreprises ayant terminé les travaux.

M le Maire Laurent SOLER explique que :

- Suite à l'intervention de Madame Le Van Canh, de la Trésorerie de Darnetal, il s'avère qu'il y a un souci sur tous les procès- verbaux de réception des travaux :

Sur l'ordre de service, chaque entreprise avait un engagement de 26 semaines et pour chacune d'entre elles, il y a un ordre de service démarrant le 29/09/2017 avec achèvement des travaux noté au 16/04/2018, ce qui fait en tout 28 semaines.

Toutes les entreprises étant hors délais, des pénalités auraient dû être appliquées conformément à ce qui est noté dans le cahier des charges.

- Madame Caroline Thibault, en charge des travaux de l'Atelier Municipal a donné les raisons de ce retard :

Les 2 semaines de décalage sont dues au report de certaines phases de travaux du fait des intempéries.

En effet, les conditions météo, fort difficiles cet hiver 2017-2018, ont empêché d'avancer certaines tâches, en particulier le clos et couvert :

Fortes pluies toute la semaine du lundi 27 novembre au vendredi 1er décembre : les fondations sont inondées, les tranchées remplies d'eau. Impossible de commencer l'élévation des murs enterrés, (constat noté au compte-rendu de chantier n°8 du 01/12/2017), photo ci-joint. Report d'une semaine de l'élévation des murs enterrés.

Pluie, vent, température négative certains jours avec un peu de neige durant les 3 premières semaines de décembre : juste possible de réaliser l'élévation des murs enterrés mais le coulage de la dalle a été reporté à la semaine du 18 au 22 décembre (donc report de 2 semaines). Constat noté au compte-rendu de chantier n°10 du 22/12/2017

Mauvais temps, pluie, températures négatives, la première semaine de janvier : pas de reprise de l'activité avant le 8 janvier, donc 4 jours d'intempérie, du 2 au 5 janvier (compte-rendu n°11 du 12/01/2018)

Pluie et vent semaine du 15 au 19 janvier (compte-rendu du 19/01/2018) pendant les travaux de charpente et ossature bois, ainsi retardés d'une semaine, les conditions de sécurité pour le levage et le travail en hauteur n'étant plus assurées

Neige et température autour de 0°C le 9 février : pas d'activité ce jour-là sur le chantier (compte-rendu n°15 du 16/02/2018), problème de circulation

Verglas le 2 mars : pas d'activité ce jour-là sur le chantier (compte-rendu n°17 du 02/03/2018)

Donc au total plus de 5 semaines d'intempéries constatées. Etant donné que dans le CCAP, le délai de 26 semaines inclut 15 jours ouvrés d'intempéries (3 semaines), le délai de 26 semaines est donc bien rallongé des semaines supplémentaires d'intempéries soit plus de 2 semaines. Par conséquent, il n'y a pas de retard de livraison de l'opération, livrée au bout de 28 semaines. (26 semaines + 2 semaines d'intempéries).

Suite aux intempéries et conformément au CCAP Mme Le van Canh, demande que les arrêtés soient fournis ou qu'une délibération soit prise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Décide donc, à l'unanimité, de ne pas compter de frais de pénalités aux entreprises.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.**

Mathias **ADER**

Nathalie **BEURAIN**

Stéphane **BOUCHER**

Sylvain **CORDIER**

Yves-Michel **DURAND**

Cédric **HOUSSIER**

Sophie **LAMME**

Daniel **MERAY**

Laurent **SOLER**

Gaëtan **TREGUIER**

Nicolas **TURPIN**

Bénédicte **RENARD**

Michel **DECHAMPS**

Katia **LABARRE**

Emilie **LEREBOURG**